

**La Montagne : « Nous avons devant nous un ancrage durable de l'activité d'impression de billets en Auvergne »**

**Le centenaire de l'imprimerie, c'est un moment important de l'histoire de la Banque, un symbole ?**

C'est tout cela, et aussi un moment important pour tous les Français. Ils restent attachés au billet de banque et je pense que ce sera durable. La fabrication de billets est une de nos activités qui intéressent le plus nos concitoyens. Nous la menons depuis cent ans à Chamalières, sans cesser de moderniser l'imprimerie. Celle-ci reste la plus grande d'Europe pour l'impression de billets en euros. Sur une année normale, l'imprimerie de Chamalières produit 2,5 milliards de billets, dont une moitié en euros, l'autre moitié en autres devises, principalement des francs CFA.

**Quel est le message que vous souhaitez faire passer à l'occasion de cette exposition ?** Ce centenaire marque nos pages d'histoire, mais nous ne regardons pas seulement le passé. C'est aussi une aventure humaine et une histoire dynamique, tournée vers l'avenir, avec diverses modernisations. Sur la période récente, il y a notamment eu l'impression du premier billet en euro à Chamalières en 2000, avec une mise en circulation au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le lancement de la nouvelle papeterie de Vic-le-Comte, qui fonctionne depuis 2017, et qui a bénéficié de 75 M€ d'investissement. À Chamalières, nous avons installé récemment des machines d'impression plus performantes, qui assurent en particulier le contrôle des billets au fur et à mesure de la fabrication. Nous avons aussi modernisé, en bout de chaîne, la coupe, le tri et le conditionnement, avec l'installation de robots, ce qui donne un des ateliers de finition les plus modernes d'Europe. Nous avons devant nous un ancrage durable de l'activité d'impression des billets en Auvergne. Nous allons continuer à évoluer. La place des billets change un peu mais ces cent ans d'histoire réussie nous donnent confiance dans l'avenir.

**Il est donc encore pertinent pour la Banque de France d'avoir sa propre imprimerie ?** Oui, à une condition : être compétitif et produire à des coûts de revient suffisamment proches de ceux des imprimeurs privés. C'est un enjeu de souveraineté, et il reste très important de disposer d'un pôle public d'impression de billets. Rappelons qu'au début de la crise sanitaire, après une interruption brève, nous avons continué à assurer la production et la distribution des billets alors qu'une inquiétude quant à l'approvisionnement des distributeurs grandissait. Nous avons fait face.

**L'usage du billet est-il en perte de vitesse ?** C'est une question importante mais il faut distinguer l'usage des billets comme moyen de paiement et l'usage comme valeur de détention. Dans les paiements, l'usage diminue depuis des années et la crise Covid a accéléré ce mouvement. Les Français payent de plus en plus par carte, à distance ou par leur mobile. Mais ils peuvent continuer à payer en billets et les commerçants sont obligés de les accepter. Notre rôle à ce sujet est de garantir le libre choix des Français, c'est-à-dire l'égalité de qualité, l'égalité de sécurité, l'égalité d'accessibilité des différents moyens de paiement. Le billet fait partie de cette liberté de choix et de la confiance dans notre monnaie. C'est pourquoi la Banque de France est engagée à maintenir les billets dans la durée. En ce qui concerne la détention, le nombre de billets en "stocks" a au contraire tendance à augmenter de 5 % à 10 % par an ces dernières années. Une part significative se trouve en dehors de la zone euro, en Europe de l'Est et en Afrique du Nord, notamment. C'est une marque de succès et de reconnaissance internationale de la valeur de l'euro. On constate la même chose avec le dollar. Pour la Banque de France, cela signifie le maintien d'un outil de production de billets significatif. La baisse des transactions, en revanche, nous a amenés à annoncer le redimensionnement de notre réseau de caisses, d'ici la fin 2022, avec la fermeture des plus petites caisses, soit 13 sur 37.

**Quid du projet Refondation qui prévoit le déménagement de l'imprimerie de Chamalières à Vic-le-Comte ? Décision mi-2022 ?** Oui, je confirme le calendrier annoncé. Les travaux suivent leur cours, rendez-vous mi-2022. C'est notre instance de surveillance, le Conseil général, qui décidera de cet

investissement, l'un des plus élevés potentiellement de l'histoire de la Banque de France. Nous prendrons une décision cohérente, quelle qu'elle soit, pour assurer la continuité de l'activité de production de billets en Auvergne.

*Propos recueillis par Patrice Campo*